

Séance ordinaire du 28 juin 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-huitième jour du mois de juin deux mille vingt et un à dix-sept heures trente-sept, par visioconférence.

Sont présents : les membres du conseil Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Serge Côté, Janet Jones, Karine Laflamme et Fleur Paradis.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-04-67

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 juin 2021, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Greffe

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2021-21-06 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques »

« Gestion du capital humain

Ajustements à la structure organisationnelle et besoins de main-d'œuvre à la Direction du développement économique et de la promotion
Document d'aide à la décision GCH-2021-040 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-68

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Les questions soumises par quatre personnes, par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville, ont été lues par la greffière et le maire y a répondu.

CV-2021-04-69

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 21 juin 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 14 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 21 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-70

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 8, 14 et 15 juin 2021

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 8, 14 et 15 juin 2021 est déposé.

CV-2021-04-71

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mai 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-025](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 31 mai 2021, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-04-72

Entente de modification à la convention de subvention relative au projet d'évaluation du potentiel d'exploitation de l'aquifère de la rivière Pénin à intervenir avec la Fédération canadienne des municipalités

[Document d'aide à la décision ENV-2021-017](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure l'entente de modification à la convention de subvention relative au projet d'évaluation du potentiel d'exploitation de l'aquifère de la rivière Pénin à intervenir avec la Fédération canadienne des municipalités, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2021-017, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-73

Entente relative à l'application du *Programme d'excellence en biodiversité* à intervenir avec le Réseau environnement et désignation d'un représentant

[Document d'aide à la décision ENV-2021-019](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De conclure l'entente relative à l'application du *Programme d'excellence en biodiversité*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision ENV-2021-019, et de désigner le directeur de l'Environnement à titre de représentant de la Ville à cette fin et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-74

Demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* relative à la réfection du poste de pompage du Moulin

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2021-037](#)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme *Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)* et doit respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

Que la municipalité s'engage à respecter toutes les modalités du guide relatif au *Programme d'infrastructures municipales d'eau* qui s'appliquent à elle pour son projet de réfection du poste de pompage du Moulin.

Que la municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au *Programme d'infrastructures municipales d'eau* associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changement.

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation, continus associés au projet au *Programme d'infrastructures municipales d'eau*.

Que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au *Programme d'infrastructures municipales d'eau*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-75

Émission d'une lettre de crédit irrévocable en garantie pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux

ainsi que pour la réalisation des travaux de compensation d'habitat du bar rayé

[Document d'aide à la décision GEN-RPI-2021-041](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

D'autoriser l'émission de la lettre de crédit irrévocable en garantie pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux ainsi que pour la réalisation des travaux de compensation d'habitat du bar rayé, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GEN-RPI-2021-041, et d'autoriser le trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-76

Nomination d'une représentante des usagères et usagers du service de transport en commun au conseil d'administration de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision DEI-2021-007](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De nommer madame Marjorie Guay, à titre de représentante des usagères et usagers du service de transport en commun au conseil d'administration de la Société de transport de Lévis, tel qu'il est recommandé par la résolution numéro 2021-035 adoptée par cette société et annexée à la fiche de prise de décision DEI-2021-007.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-77

Récupération des sommes reçues de la disposition d'équipements pour l'encan 2021

[Document d'aide à la décision DEI-EM-2021-005](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De récupérer les sommes reçues de la disposition d'équipements pour l'encan 2021, afin de les réinvestir en achat d'équipements ou pour des dépenses en immobilisation pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-78

Entente relative à la gestion de la circulation et de la sécurité routière par le service de police de la Ville de Lévis aux abords du chantier routier du Pont Pierre-Laporte et au déploiement de mesures d'urgence pour le

service de sécurité incendie de la Ville pendant la durée du chantier à intervenir avec le ministère des Transports du Québec et demande de crédits additionnels

[Document d'aide à la décision INC-2021-018-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De ratifier la conclusion et la signature de l'entente relative à la gestion de la circulation et de la sécurité routière par le service de police de la Ville de Lévis aux abords du chantier routier du Pont Pierre-Laporte et au déploiement de mesures d'urgence pour le service de sécurité incendie de la Ville pendant la durée du chantier à intervenir avec le ministère des Transports du Québec.

D'accorder des crédits additionnels au montant maximum de 1 311 665 \$, tel qu'il est indiqué à la fiche de prise de décision INC-2021-018-R-1, au budget des directions concernées par la mise en œuvre de cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-79

Nomination de membres au comité d'acquisition d'œuvres d'art de la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-009](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De nommer les personnes suivantes pour siéger au comité d'acquisition d'œuvres d'art, soit madame Pauline Leboeuf, monsieur Claude Vallières et monsieur Charles Rinfret, à titre de personne reconnue pour leur expertise dans le domaine des arts visuels ou des métiers d'art, de même que de nommer madame Céline Lemay, à titre de membre substitut.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-80

Suspension de l'application de certains tarifs relatifs aux activités du camp de jour prévus au Règlement RV-2019-18-75 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-2021-008](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De suspendre l'application de certains tarifs relatifs aux activités du camp de jour, prévus à l'article 55 du Règlement RV-2019-18-75 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, et ce, pendant la période du 27 juin au 7 juillet 2021 et du 8 au 18 août 2021 ou pendant toute prolongation des travaux majeurs prévus sur le pont Pierre-Laporte par le ministère des Transports du Québec pouvant survenir, et de décréter les mesures suivantes :

- procéder à l'annulation des frais de retard du 28 juin au 9 juillet 2021 et du 9 au 13 août 2021;
- suspendre les frais administratifs pour une annulation des semaines 1, 2 et 7, soit les semaines débutant le 28 juin, le 7 juillet et le 9 août 2021 et de décréter que l'annulation de ces semaines devra être justifiée par une incapacité ou une difficulté à bénéficier du service à cause de la congestion des routes engendrée par les travaux majeurs sur le pont Pierre-Laporte;
- accepter les demandes de remboursement effectuées après le 27 juin 2021 pour les semaines 1, 2 et 7, soit les semaines débutant le 28 juin, le 7 juillet et le 9 août 2021, si ces demandes sont justifiées par une incapacité ou une difficulté à bénéficier du service à cause de la congestion des routes engendrée par les travaux majeurs sur le pont Pierre-Laporte, et dans ces cas, de décréter que les frais de 15 % ne seront pas exigés et que le remboursement correspondra au pourcentage du service non utilisé;
- dans l'éventualité de changements de dates des travaux majeurs sur le pont Pierre-Laporte par le ministère des Transports du Québec, ajuster en conséquence les périodes d'application de ces mesures en fonction de ces dates.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-81

Plan d'action 2022-2023 de la commission consultative de la culture et orientations relatives à la négociation de l'entente de développement 2022-2023 à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2021-010](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'approuver le plan d'action 2022-2023 de la *Politique culturelle* et les orientations relatives à la négociation de l'entente de développement culturel 2022-2023 à intervenir avec le ministère de la Culture et des Communications, tels qu'ils sont indiqués à la fiche de prise de décision DVC-ART-2021-010.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-82

Moratoire sur le remboursement d'un emprunt contracté par le Complexe de soccer Honco de Lévis avec le cautionnement de la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2021-009](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'autoriser la Direction des services administratifs à confirmer à la caisse

Desjardins de la Chaudière l'autorisation de la Ville à faire bénéficier le Complexe de soccer Honco de Lévis d'un moratoire additionnel de trois mois sur le remboursement de l'emprunt, qui a été contracté auprès de cette institution financière avec le cautionnement de la Ville, et d'autoriser le trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-83

Désignation de représentantes et de représentants de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986)

[Document d'aide à la décision DSA-2021-032](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De désigner mesdames Manon Gauvreau et Nathalie Labrecque et messieurs Christian Tanguay et Jean-Pascal Lamontagne, à titre de représentantes et de représentants de l'employeur au comité de retraite du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis (31 986), pour un mandat de trois ans.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-84

Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2021-039](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier par intérim pour l'année 2020 ainsi que du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et des rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-04-85

Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2021-040](#)

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2020, est déposé, à titre d'information.

CV-2021-04-86

Renflouement de certaines réserves financières

[Document d'aide à la décision DSA-2021-033](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De renflouer les réserves financières suivantes à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, et ce, sans excéder le montant maximal de la réserve à la fin de l'exercice financier 2021 :

- réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire d'un montant de 800 000 \$;
- réserve financière pour les coûts d'autoassurance d'un montant de 1 500 000 \$;
- réserve financière pour la consommation d'énergie d'un montant de 100 000 \$;
- réserve financière pour les cours d'eau d'un montant de 150 000 \$;
- réserve financière pour les déversements de contaminants d'un montant de 150 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses liées aux élections et référendums au montant de 400 000 \$;
- réserve financière pour les dépenses pour les franchises aux contrats d'assurance d'un montant de 400 000 \$;
- réserve financière pour les opérations de déneigement d'un montant de 2 000 000 \$;
- réserve financière pour les régimes de retraites d'un montant de 1 700 000 \$.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-87

Attribution de toponymes

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-026](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'attribuer les toponymes suivants pour les voies de circulation ainsi que les parcs identifiés en annexe à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2021-026 :

- ✓ rue 1 : rue de la Trémie;
- ✓ parc 1: parc Saindon (lot 6 192 532 du cadastre du Québec);
- ✓ parc 2: parc de la Relâche (lot 6 336 712 de ce cadastre);
- ✓ parc 3: parc de la Pointe-Benson (lots 2 155 577 et 2 155 557 de ce cadastre);
- ✓ parc 4 : parc Louis-Philippe-Lainé, pour le parc adjacent à l'édifice administratif du 795, boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis, lot 6 126 156 de ce cadastre);
- ✓ côte des Bûches, pour désigner le lien piétonnier situé entre la rue Després et la rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 434 502 de ce cadastre).

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-88

Accord de principe au versement d'une contribution financière à un projet du milieu et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2021-081](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De donner un accord de principe pour l'attribution d'une contribution financière au montant maximal de 100 000 \$ en 2022, afin de participer à la réalisation du projet indiqué et aux conditions mentionnées à la fiche de prise de décision DEV-2021-081, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De financer la dépense relative à cette contribution financière à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté et de décréter que le versement de cette contribution est effectué conditionnellement à la réception au préalable de la confirmation de la structure financière finale du projet visé pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-89

Entente de collaboration relative à la contribution financière au programme de recherche en robotique avancée du Centre de robotique et de vision industrielles à intervenir avec ce centre

[Document d'aide à la décision DEV-2021-092](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

De conclure l'entente de collaboration relative à la contribution financière au programme de recherche en robotique avancée du Centre de robotique et de vision industrielles à intervenir avec le Centre de robotique et de vision industrielles, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-092, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-90

Vente d'une partie des lots 2 154 379 et 2 154 506 du cadastre du Québec situés à l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et de la rue Anticosti (secteur Saint-Romuald), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision DEV-2021-093](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval

D'accepter l'offre d'achat de 11670565 Canada inc. pour l'acquisition des

parties des lots 2 154 379 et 2 154 506 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2021-093, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc., d'affecter le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que ces parties de lots ne sont plus affectées à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-91

Attribution du contrat pour la fourniture des équipements d'entreposage et l'approvisionnement en oxygène liquide pour les usines de production d'eau potable de Desjardins et du secteur Charny

[Document d'aide à la décision APP-2021-091](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'attribuer le contrat pour la fourniture des équipements d'entreposage et l'approvisionnement en oxygène liquide pour les usines de production d'eau potable de Desjardins et du secteur Charny (appel d'offres 2021-50-49), à Messer Canada inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 388 300 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de cinq ans, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-92

Financement de la dépense relative au projet d'acquisition du lot 2 847 031 du cadastre du Québec et acquisition de ce lot (route des Rivières, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision APP-GI-2021-027](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

De financer la dépense relative au projet d'acquisition du lot 2 847 031 du cadastre du Québec, au montant maximal de 422 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non-affecté.

D'accepter la promesse de vente du lot 2 847 031 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2021-027, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CV-2021-04-93

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-38 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 (subdélégation de pouvoirs à des fonctionnaires à des fins d'efficience en matière de gestion immobilière) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GRE-2021-019](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-38 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2021-019.

Ce règlement a pour objet de permettre la subdélégation de pouvoirs du comité exécutif aux fonctionnaires désignés en matière de gestion immobilière.

CV-2021-04-94

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-39 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INC-2021-014](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-39 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2021-014.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue des Champs (secteur Saint-Jean-Chrysostome).

CV-2021-04-95

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-40 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision INC-2021-014](#)

Le membre du conseil de la Ville Amélie Landry donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-40 modifiant le Règlement numéro 221 concernant la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Lévis et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2021-014.

Ce règlement a pour objet de régir la limite de vitesse sur une partie de la rue de la Seigneurie (secteur Lévis).

CV-2021-04-96

Avis de motion du Règlement RV-2021-21-41 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision ENV-2021-020](#)

Le membre du conseil de la Ville Michel Turner donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2021-21-41 modifiant le Règlement RV-2011-10-56 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts et sur les rejets au réseau d'égouts et il dépose ce projet de règlement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-2021-020.

Ce règlement a pour objet d'augmenter le critère de rejet à l'égout pluvial à 2.3 mg/L et d'augmenter le critère de rejet à l'égout sanitaire et unitaire à 10 mg/L pour le paramètre du manganèse.

CV-2021-04-97

Rapport sur la consultation écrite, adoption du Second projet de règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de plusieurs usages et retrait de la classe d'usages P100 garde d'enfants (garderie, centre de la petite enfance) dans la zone C0470, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur) et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-072-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De prendre du rapport sur la consultation écrite à l'égard du Projet de règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement décrétée par le conseil de la Ville conformément au Décret 102-2021 daté du 5 février 2021.

D'adopter le Second projet de règlement RV-2021-21-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-03-10, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2021-072-R-1. Le changement apporté au Second projet de règlement, par rapport au Projet de règlement, consiste à exiger également une clôture ou une haie entre les espaces d'étalage et d'entreposage extérieurs situés dans la zone C0470, le long des limites de terrain contiguës à la zone L0460.

De décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce second projet de règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-98

Adoption du Règlement RV-2021-21-30 sur le programme d'aide à la restauration des bâtiments de grande valeur patrimoniale

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-012](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-30 sur le programme d'aide à la restauration des bâtiments de grande valeur patrimoniale a pour objet d'adopter un programme de subvention pour la restauration des bâtiments de grande valeur patrimoniale de propriété privée ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2021-21-30 sur le programme d'aide à la restauration des bâtiments de grande valeur patrimoniale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-04-99

Adoption du Règlement RV-2021-21-31 décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale et maintien de la procédure référendaire

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-018-R-1](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le RV-2021-21-31 décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 637 000 \$ d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'octroi des subventions, les honoraires professionnels, les imprévus, les taxes applicables et les frais de financement dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2021-21-31 décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale.

De décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux* daté du 7 mai 2020.

De décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet

effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-00

Adoption du Règlement RV-2021-21-32 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INC-2021-012](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-32 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Lefrançois (secteur Lévis) et Genest (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Mario Fortier
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2021-21-32 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-01

Adoption du Règlement RV-2021-21-34 modifiant le Règlement numéro 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de l'ex-Ville de Saint-Romuald (réduction de la limite de vitesse sur le chemin du Fleuve, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision GEN-SCE-2021-038](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-34 modifiant le Règlement numéro 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de l'ex-Ville de Saint-Romuald a pour objet de fixer la vitesse maximale à 30 km/h sur le chemin du Fleuve (secteur Saint-Romuald), sur toute sa longueur ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2021-21-34 modifiant le Règlement numéro 100-86 concernant la circulation, le stationnement des véhicules et la sécurité publique dans les limites de l'ex-Ville de Saint-Romuald.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-02

Adoption du Règlement RV-2021-21-37 établissant un programme d'aide aux entreprises

[Document d'aide à la décision DEV-2021-102](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-37 établissant un programme d'aide aux entreprises a pour objet d'établir un programme d'aide aux entreprises, sous forme de subvention, aux conditions prévues à ce règlement, le tout en vertu du pouvoir prévu à l'article 129 de *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (LQ 2021, c. 7) ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Steve Dorval
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2021-21-37 établissant un programme d'aide aux entreprises.

De transmettre une copie de la présente résolution et de ce règlement à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-03

Adoption du Règlement RV-2021-21-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages complémentaires dans les salons funéraires, crématoriums ou columbariums)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2021-093](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2021-21-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'autoriser, dans les zones où sont autorisés les usages de salon funéraire, crématorium et de columbarium, les usages complémentaires de vente et service de consommation d'alcool, de service et de consommation d'aliments, de salle de réception, de religion et de lieu de recueillement et de supprimer, dans la zone P2296, l'usage spécifiquement permis de salle de réception reliée à un salon funéraire ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2021-21-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2021-03-44.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-04

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2021-21-06 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- ✓ Règlement RV-2021-21-06 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.
-

CV-2021-05-05

Ajustements à la structure organisationnelle et besoins de main-d'œuvre à la Direction du développement économique et de la promotion

[Document d'aide à la décision GCH-2021-040](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest

Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

D'approuver les ajustements à la structure organisationnelle et les besoins de main-d'œuvre à la Direction du développement économique et de la promotion, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision GCH-2021-040, et d'autoriser en conséquence la Direction de la gestion du capital humain à procéder à l'ensemble des modifications et des ajustements requis pour assurer la mise en œuvre de cette structure et à pourvoir tous les postes vacants.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-06

Période d'intervention des membres du conseil

Un membre du conseil de la Ville prend la parole.

CV-2021-05-07

Félicitations à madame Janine Dumont

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner

Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Janine Dumont honorée par la Société Nationale des Québécoises et des Québécois de Chaudière-Appalaches pour avoir reçu le prix *Artisan de la Fête nationale 2021* pour sa contribution aux célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-05-08

Félicitations à Breakeyville en fête ! et à monsieur Denis Carrier, président

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Breakeyville en fête ! et monsieur Denis Carrier, président, pour les cinq activités organisées à l'occasion de la Fête nationale, tenues les 23 et 24 juin 2021, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

CV-2021-05-09

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

À 18 heures 39, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
